

HABILITATION ELECTRIQUE H0B0

PREVENTION DU RISQUE ELECTRIQUE



Nathalie VAN CELST
AMN CONSEIL ET FORMATION



**FORMATION
HABILITATION ELECTRIQUE H0B0**

(Durée : 7h)

Public

Personnel non-électricien réalisant des travaux d'ordre non électrique en environnement électrique.

Prérequis

Aucun

Pourquoi choisir cette formation ?

L'opérateur habilité B0 - H0(v) peut (en fonction du domaine de tension) :

- Réaliser des opérations d'ordre non électrique concourant à l'exploitation, la maintenance, la réalisation, au démantèlement ou à l'entretien des installations ou ouvrages électriques sur ou au voisinage de pièces nues sous tension.
Exemple : Maçonnerie, peinture, nettoyage dans un local électrique, désherbage, élagage à proximité d'un ouvrage haute tension, accès sans surveillance à un local d'accès réservé aux électriciens...
- Réaliser des travaux d'ordre non électrique avec un risque de détérioration ou de nécessité d'entrer en contact d'une canalisation électrique visible sous tension.
Exemple : Élagage à l'aide d'une tronçonneuse ou utilisation de grue auxiliaire ou de nacelle à proximité d'une ligne aérienne isolée...
- Réaliser des travaux d'ordre non électrique à proximité d'une canalisation électrique invisible sous tension.
Exemple : Travaux de terrassement...

Réglementation :

- L'employeur est dans l'obligation de remettre une habilitation électrique à tout son personnel non-électricien qui doit intervenir à proximité d'une installation électrique.
- Le recyclage est obligatoire. Il est conseillé de le réaliser tous les 3 ans.
- Au cours de la période triennale, l'employeur peut suspendre ou supprimer l'habilitation de son salarié

Objectifs

- Connaître les règles de sécurité à appliquer pour se prémunir des dangers de l'électricité lors de travaux effectués dans un environnement électrique et permettre à l'employeur de délivrer les titres d'habilitation
- Connaître la conduite à tenir en cas d'incident ou d'accident d'origine électrique

**AMN Conseil et Formation
19 rue Copernic - 13200 ARLES**

N°SIRET : 879 741 387 00028 - APE : 8559A

Déclaration d'activité enregistrée sous le N° : 93 13 18 129 13 auprès de la DIRECCTE PACA

Enregistrée DPC sous le N° : 99BB

04.90.43.96.88 - www.amn-conseil-formation.fr



Contenu

- Distinguer les grandeurs électriques telles que courant, tension, résistance, puissance, courant alternatif et continu
- Les effets du courant électrique sur le corps humain
- Les protections collectives et leurs fonctions (barrière, écran, banderole, etc...)
- Les équipements de travail utilisés (échelles, outils à main ...), les risques et leurs mises en œuvre
- Ouvrages ou installations : limites des différents domaines de tension
- Les habilitations : principe, symboles, limites et formalisation
- Les zones d'environnement et leurs limites :
 - Nommer les acteurs concernés par les travaux
- Les prescriptions associées aux zones de travail :
 - Nommer les limites de l'habilitation chiffre « 0 » (autorisations et interdits, zones de travail, etc...)
- Évaluation du risque électrique
- Incendies et accidents sur ou près des ouvrages et installations électriques

Méthodes et outils

La formation alterne exposés théoriques, études de cas, la présentation de matériel et d'EPI, la mise en application pratique sur site, sur armoire pédagogique ou sur unité mobile (option)

Mode de validation

Les acquis de la formation sont mesurés par une évaluation théorique et une évaluation pratique. Au regard des résultats le formateur émet un avis sur la possibilité d'habilitation de chacun des stagiaires. Cet avis est adressé à l'employeur.

Modalités de la formation

Face à face pédagogique : 07 heures, 1 jour

Effectif : jusqu'à 10 stagiaires

Intervenant

L'encadrement de la formation est assuré par un formateur expert en prévention du risque électrique.

AMN Conseil et Formation

19 rue Copernic - 13200 ARLES

N°SIRET : 879 741 387 00028 - APE : 8559A

Déclaration d'activité enregistrée sous le N° : 93 13 18 129 13 auprès de la DIRECCTE PACA

Enregistrée DPC sous le N° : 99BB

04.90.43.96.88 - www.amn-conseil-formation.fr



V2 – 12.2023

**PROGRAMME DE FORMATION
HABILITATION ELECTRIQUE HOB0**

JOUR 1	
9h00 – 12h30	<p>Ouverture de la formation Présentation du formateur, des stagiaires, recueil des attentes Objectifs de la formation</p> <ul style="list-style-type: none">• Distinguer les grandeurs électriques telles que courant, tension, résistance, puissance, courant alternatif et continu• Les effets du courant électrique sur le corps humain• Les protections collectives et leurs fonctions (barrière, écran, banderole, etc...)• Les équipements de travail utilisés (échelles, outils à main ...), les risques et leurs mises en œuvre• Ouvrages ou installations : limites des différents domaines de tension
13h30 – 17h00	<ul style="list-style-type: none">• Les habilitations : principe, symboles, limites et formalisation• Les zones d'environnement et leurs limites :<ul style="list-style-type: none">○ Nommer les acteurs concernés par les travaux• Les prescriptions associées aux zones de travail :<ul style="list-style-type: none">○ Nommer les limites de l'habilitation chiffre « 0 » (autorisations et interdits, zones de travail, etc...)• Évaluation du risque électrique• Incendies et accidents sur ou près des ouvrages et installations électriques <p>Bilan de fin de formation</p>

**AMN Conseil et Formation
19 rue Copernic - 13200 ARLES**

N°SIRET : 879 741 387 00028 - APE : 8559A

Déclaration d'activité enregistrée sous le N° : 93 13 18 129 13 auprès de la DIRECCTE PACA

Enregistrée DPC sous le N° : 99BB

04.90.43.96.88 - www.amn-conseil-formation.fr